

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 11 décembre 2025**

Sous la Présidence de Monsieur Justin VOGEL

Nombre de membres en exercice : 37
Nombre de membres présents : 36
Absents excusés : 01

Date de convocation : 04/12/2025

Délibération N° D-2025-1112-05

Membres présents : 36 membres

Mesdames KRAEMER Anne-Marie, BLANCHAIS Christine, DOTT Sylvie, ROTH Mireille, DYEUL Aurélie, BAUER Liliane, BOEHLER Denise, HALTER Estelle, RAPINAT Fabienne, JULES Adeline, HUCKERT Claudine, GEIGER Nathalie, KUHN Josiane.

Messieurs LASTHAUS Jean-Claude, BOHR Freddy, BURGER Gaston, ZILLIOX Raymond, LUTTMANN Pierre, ROTH Pierre, KRIEGER Laurent, HABER Alain, SCHMITT Alfred, RUCH Jean-Jacques, GROSSKOST Alain, HELLER Jean-Luc, GINSZ Luc, NOE Vincent, JACOB André, WAGNER Jacky, TOUSSAINT Jean-Luc, HECKMANN Vincent, LAMBERT Jean-Charles, WEISS Henri, EHRHART Mathieu.

Madame BERBACH Gisèle a donné pouvoir à M. BURGER Gaston pour voter en son nom.

Membre absent excusé : 1/37

Madame DIETRICH Isabelle.

Objet : Concours de maîtrise d'œuvre pour les travaux de création d'un groupe scolaire et d'un accueil périscolaire à Kuttolsheim : modification de la constitution du jury

Afin de suivre la procédure de mise en compétition par concours restreint, le jury constitué par délibération n° D-2025-0611-07 du 6 novembre 2025 est proposé d'être modifié comme suit :

- Membres titulaires :
 - o le Président de la Communauté de communes + les 5 élus membres de la commission d'appel d'offres ad'hoc à créer spécifiquement pour ce projet ;
 - o Les représentants de la maîtrise d'œuvre : 1 représentant du CAUE + 2 architectes à désigner par la Communauté de communes + 1 représentant de la MIQCP
 - o En tant que personnes qualifiées : 1 représentant de l'ALEF + 1 représentant de l'IEN
- NB : le jury comporte au moins 1/3 de représentants de la maîtrise d'œuvre en son sein, conformément aux dispositions légales sur les concours d'architecture.
- Assisteront en outre, avec voix consultative :
 - o 1 représentant du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports.

Conformément aux articles R2131-12, R2131-16 et R2122-6 du Code de la commande publique,

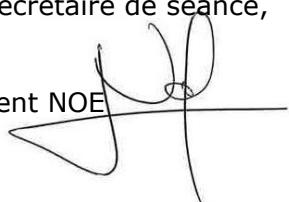
Entendu l'exposé du Président,

Le Conseil communautaire **approuve** la nouvelle composition du jury.

Fait à Truchtersheim, le 16 décembre 2025

Le Secrétaire de séance,

Vincent NOE



Le Président,

Justin VOGEL

